



Objet : Décharge pour les activités à risque

Chers parents,

Vous trouverez ci-dessous une décharge liée à une activité à laquelle vous avez inscrit votre enfant. Cette décharge est une exigence des compagnies d'assurance de notre partenaire. Vous devez la remplir si vous désirez que votre enfant participe à l'activité.

En tant que directeur général du Centre, je tiens à apporter quelques précisions sur ce document et sur la responsabilité civile. Aux yeux du Centre des loisirs, cette décharge a simplement pour objectif de vous sensibiliser au fait que l'activité que vous avez sélectionnée comporte des risques plus importants que d'autres activités (ex : karting versus dessin peinture). Il y a donc des risques liés à la pratique de l'activité que vous reconnaissez et acceptez. Pour le Centre, là s'arrête le pouvoir de ce papier.

Pour le volet juridique, les assurances exigent souvent d'inclure une note qui décharge complètement l'entreprise de toute responsabilité. Par ce genre de texte, les assureurs visent à diminuer les poursuites en cas d'accident. N'endossant pas ce genre de document, mais désirant pareil offrir cette activité pour les enfants, le Centre tient à apporter une précision au sujet de la responsabilité civile et de la signature de décharge.

Selon l'article 1474 du Code civil, aucune personne ne peut se décharger de ses responsabilités pour le préjudice corporel. Cela veut dire qu'en cas d'accident, si celui-ci est lié à de la négligence et non au risque de base lié à l'activité choisie, cette décharge n'aurait aucune valeur légale.

Je tiens par le fait même à vous rassurer qu'aucun accident majeur ne s'est produit au Centre depuis plus de 20 ans et sûrement plus. Sachez que nous prenons tous les moyens nécessaires afin de nous assurer que toutes les mesures de sécurité sont mises en œuvre. Pour toutes questions concernant cette décharge, n'hésitez surtout pas à me contacter au 681-7800 poste 222.

Martin Dumas, directeur général

Loisirs Saint-Sacrement, Complice de vos loisirs !

LLOYD'S

AUTORISATION

Reconnaissance des risques et renonciation :

À titre de participant, parent et/ou détenteur de l'autorité parentale quant à _____ (enfant d'âge mineur), je reconnais que la pratique des sports équestres et la participation aux activités équestres comportent des risques inhérents de blessures sérieuses et je tiens indemne et libère sans restriction les propriétaires, enseignants et moniteurs de leur responsabilité à cet égard pour tout dommage, blessure et perte en découlant.

Le soussigné, en son nom ou celui de son enfant et/ou pupille, reconnaît qu'il est physiquement et émotionnellement capable de participer à ces activités, comprend les risques inhérents aux sports équestres, reconnaît l'importance de suivre les règlements et consignes du club, des enseignements et de ses moniteurs. De plus, il s'engage à se retirer immédiatement, lui, son enfant et/ou pupille, des activités du club et en avertir le personnel du club, si sont observées des conditions, situations ou procédures potentiellement dangereuses ou si la condition physique ou mentale du participant se détériorait.

Nom du participant, parent ou tuteur

Signature

